

**CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL
ET ENVIRONNEMENTAL**

SESSION ORDINAIRE DE 2016



COMPTE RENDU INTÉGRAL

Séance du 14 juin 2016

Rapport annuel sur l'état de la France en 2016

SOMMAIRE

COMMUNICATIONS.....	5
Décès d'un ancien conseiller	5
Rendez-vous sur l'état de la France.....	5
Avis sur la modernisation du dialogue social	6
Projets de saisines gouvernementales	6
Saisines gouvernementales	7
Autosaisines.....	7
Missions.....	8
Règlement intérieur	8
Calendrier prévisionnel des assemblées plénières.....	9
RAPPORT ANNUEL SUR L'ETAT DE LA FRANCE	10
PRÉSENTATION DU PROJET D'AVIS	10
DISCUSSION GENERALE	15
CFTC - M. Thouvenel.....	15
Coopération - Mme Blin	16
Entreprises - M. Gardinal.....	17
Environnement et nature - M. Badré	19
Mutualité - Mme Vion	20
Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse - M. Dulin	21
Outre-mer - M. Edmond-Mariette	22
Personnalité qualifiée - M. Boccara.....	24
Personnalité qualifiée - M. Duval	25
Professions libérales - M. Noël	27
UNAF - M. Chrétien	28
UNSA - Mme Vignau	30
Agriculture - M. Verger	31
Artisanat - Mme Teyssedre	32
Associations - M. Deschamps	33
CFDT - Mme Blancard	35
CFE-CGC - Mme Biarnaix-Roche	37
VOTE SUR L'ENSEMBLE DU PROJET D'AVIS	38
ANNEXE	41
Annexe 1 - Diaporama illustrant les propose de Pierre-Antoine Gailly et Benedict Donnelly, rapporteurs	43

Présidence de M. Patrick Bernasconi

La séance est ouverte à quatorze heures trente.

COMMUNICATIONS***Décès d'un ancien conseiller***

M. le Président. J'ai à vous faire part de la disparition de notre collègue, M. Victor Reux, décédé le 1^{er} juin 2016.

Né le 3 décembre 1929 à Saint-Pierre et Miquelon, Victor Reux devient enseignant, en 1951.

Au début des années 1980, il entre en politique et devient une figure qui marque l'archipel de Saint-Pierre et Miquelon.

En octobre 1987, il entre au Conseil économique et social où il est nommé membre du groupe des départements et territoires d'Outre-mer. Il a été Secrétaire du Bureau du Conseil et a participé aux travaux de la section du Cadre de vie.

Il quitte le Conseil suite à son élection en septembre 1995, au Sénat où il représente le territoire de Saint-Pierre et Miquelon pendant 9 ans.

Victor Reux était Officier de la Légion d'honneur et Chevalier des Palmes académiques.

Je vous invite à respecter une minute de silence.

(Une minute de silence est observée)

Je vous remercie.

Chers conseiller, chères conseillères, cette séance est marquée par la visite de France Télévision Outre-mer.

Rendez-vous sur l'état de la France

M. le Président. Mes chers collègues, je vous rappelle l'importance de cette séance plénière. Nous sommes la seule assemblée à remettre un avis sur le *Rapport annuel sur l'état de la France*. Nous devons aussi nous en servir comme levier. C'est le sens de ma proposition de remettre solennellement au Premier ministre ce document, ce qu'il a accepté.

Je remercie Patrick Lenancker pour le travail de revitalisation du *Rapport annuel sur l'état de la France*. Je remercie aussi la présidente de la section de l'économie et des finances, Hélène Fauvel, et les deux co-rapporteurs, Pierre-Antoine Gailly et Benedict Donnelly.

À la suite de cette plénière avec l'équipe du rapport, il a été proposé aux groupes - avec l'appui de toute l'équipe en charge de la préparation de ce projet d'avis - l'organisation, du colloque, de ce rendez-vous sur l'état de la France.

L'objectif de ce rendez-vous sur l'état de la France est de permettre aux groupes et aux organisations de tenir un discours prospectif à partir de l'avis lui-même et non de refaire le débat de l'après-midi. Cet événement a été préparé par un comité de pilotage, en partenariat avec le journal *Le Monde*. Merci à vous de participer à ce rendez-vous.

Dès ce matin la presse s'est déjà fait l'écho de notre projet d'avis et sera distribué ce soir un quatre pages spécial du *Monde* consacré à nos indicateurs.

Avis sur la modernisation du dialogue social

M. le Président. Il y a quinze jours, j'ai remis à Mme Myriam El Khomri, ministre du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, accompagné des co-rapporteurs Luc Bérille et Jean-François Pillard et de la présidente de la section Sylvie Brunet, l'avis qui venait d'être rendu sur la modernisation du dialogue social.

Il s'agissait d'une première. Je renouvellerai cet exercice car il est solennel et il est impliquant pour les pouvoirs publics.

Dès cette remise, la ministre a annoncé la reprise de différentes préconisations de notre assemblée, sous forme d'amendements dans le projet de loi discuté au Sénat.

De la même façon, nous sommes entrés en contact avec la ministre de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Désormais, le suivi de la mise en avant de nos avis et le suivi de nos préconisations devra être l'une de nos priorités.

Lorsqu'il nous avait reçus, le Président de la République, nous avait recommandé d'institutionnaliser le travail du Conseil ; de tels actes vont dans ce sens.

Projets de saisines gouvernementales

M. le Président. Les contacts pris avec les Pouvoirs publics depuis le début de la mandature nous ont permis de travailler sur différents projets d'autosaisines qui restent à finaliser, mais dont voici les thèmes :

- les partenariats à l'école, dont nous avons parlé avec Nadjat Vallaud-Belkacem ;
- jeunesse et ruralité, thème avancé par le Président de la République ;
- le stock européen des droits sociaux, dont nous sommes saisis par Harlem Désir, secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères et du développement international, chargé des Affaires européennes ;
- l'évolution de la fonction publique, dont nous sommes saisis par Annick Girardin, ministre de la Fonction publique. Cette saisine est très intéressante du fait de sa portée et de sa transversalité au sein de notre Conseil.

Nous allons poursuivre notre travail de conviction auprès des membres du gouvernement.

Saisines gouvernementales

M. le Président. Le Bureau a acté les trois saisines gouvernementales que nous avons reçues les 19 mai et 2 juin 2016, et nous les avons transmises - ce matin même, pour la dernière, et sans attendre - aux sections compétentes.

- La préparation d'un projet d'avis sur *L'agroécologie* a été confiée à la section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, avec un examen en assemblée plénière pour le mercredi 23 novembre 2016.
- La préparation d'un projet d'avis sur *Quelles nouvelles orientations et priorités pour la politique française de coopération internationale dans le cadre de l'agenda 2030 du développement durable* a été confiée à la section des affaires européennes et internationales pour un examen en assemblée plénière le mardi 12 octobre 2016.
- Enfin, La préparation d'un projet d'avis sur *l'Avant projet de loi égalité réelle dans les Outre-mer*, a été confiée à la section de l'aménagement durable des territoires pour un examen en assemblée plénière le mardi 12 juillet 2016.

Autosaisines

M. le Président. Le Bureau a validé quatre autosaisines.

- À la section de l'environnement :
 - dans sa version modifiée, la saisine intitulée *La qualité de l'habitat, condition environnementale du bien-être et du vivre ensemble*.

- À la section de l'éducation, de la culture et de la communication :
 - la préparation d'un projet de rapport et d'un projet d'avis intitulés *Vers la démocratie culturelle*.
- À la délégation à l'Outre-mer :
 - la préparation d'une étude sur *Les langues régionales dans les outre-mer : une richesse exceptionnelle à sauvegarder et à valoriser pour assurer une meilleure cohésion sociale*.

Missions

M. le Président. Mes chers collègues, je vous rappelle le principe des missions. Il s'agit de réfléchir sur des questions importantes qui se posent au CESE dont les orientations relèvent du politique et qui nécessitent un travail d'état des lieux et de propositions.

À cette heure, une mission est terminée dont nous profiterons des avancées cet après-midi. Il s'agit de la mission confiée à Patrick Lenancker sur le *Rapport annuel sur l'état de la France*.

Une mission est en cours, celle de Dominique Gillier, qui a présenté, ce matin devant le Bureau, son rapport d'étape sur la pétition et la participation citoyennes.

Viennent d'être lancées trois nouvelles missions :

- celle de Bruno Genty sur l'Europe, nos relations avec le Comité économique et social européen, les conseils économiques et sociaux d'Europe, la prise en compte de la dimension européenne dans le travail du CESE :
- celle de Jean-François Naton sur les synergies à trouver avec les Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux ;
- celle de Patrick Lenancker sur la vie des formations de travail et la transversalité.

Leurs lettres de mission vous ont été communiquées.

La prochaine mission - qui devrait être formalisée prochainement - est celle de Pascale Coton pour une réflexion sur nos stratégies de communication.

Règlement intérieur

M. le Président. Pour ce qui est de la mise en œuvre de notre nouveau règlement intérieur, celui-ci a été transmis au Secrétaire général du gouvernement pour validation, avant publication du décret d'application.

Le SGG nous a fait part de remarques mineures mais hélas, successives ; c'est-à-dire qu'après le correctif que j'ai proposé au vote lors de notre dernière assemblée plénière, le SGG a posé de nouvelles questions auxquelles nous avons répondu immédiatement. Cependant, cela repousse d'autant la publication du décret.

J'espère désormais que nous serons en mesure de faire appliquer notre nouveau règlement intérieur fin juin/début juillet, donc dès notre prochaine plénière du 12 juillet.

Calendrier prévisionnel des assemblées plénières

M. le Président. Le Bureau a approuvé la modification apportée au calendrier prévisionnel des assemblées plénières.

Compte tenu de l'accord donné par Anne-Marie Ducroux, présidente de la section de l'environnement, l'examen du projet d'avis intitulé *Contribution des emplois de la biodiversité à la transition écologique*, initialement prévu le 12 juillet, est reporté au mercredi 14 septembre 2016.

En conséquence, le projet d'avis - sur saisine gouvernementale - sur *l'Avant-projet de loi égalité réelle dans les Outre-mer* sera examiné lors de l'assemblée plénière du 12 juillet 2016.

Les séances plénières des 28, 29 juin et 13 juillet sont supprimées.

M. le Président. Je salue la présence dans les tribunes de M. Pierre Simon, membre de l'amicale des anciens conseillers.

Avant que nous passions à la présentation du projet d'avis - *Rapport annuel sur l'état de la France* - Fabienne Cru, présidente du groupe CGT m'a demandé la possibilité de prendre la parole au nom de la CGT, de Force ouvrière, de Solidaires, de la FSU et de la Confédération paysanne.

Mme Cru. Merci, monsieur le Président.

Monsieur le Président, Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers, aujourd'hui, les salarié.e.s, retraité.e.s, privé.e.s d'emploi et les jeunes sont engagé.e.s dans une nouvelle journée d'action interprofessionnelle à l'appel de neuf organisations syndicales. En ce moment même démarre la manifestation nationale pour le retrait du projet de loi portant réforme du Code du travail et l'ouverture de véritables négociations pour un Code du travail digne du XXI^{ème} siècle.

Les conseillères et conseillers de la CGT, CGT-FO, Solidaires, FSU, Confédération paysanne, sont des salarié.e.s et, avec leurs collègues de travail, dénoncent les conséquences d'une telle loi sur leurs conditions de travail et d'emploi, sur leurs droits individuels et collectifs. Elles et ils sont donc en grève et, devant le refus du Bureau de reporter la plénière à demain, vous constaterez

que leurs bancs sont vides parce qu'elles et ils estiment que l'état de la France se mesure aussi aujourd'hui dans la rue, dans la vie réelle.

Les groupes absents ne pourront pas voter, mais le règlement intérieur prévoit qu'ils puissent déposer leur déclaration écrite, ce qu'ils ont fait.

Je vous remercie.

M. le Président. Merci, Mme Cru.

RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉTAT DE LA FRANCE

M. le Président. Mes chers collègues, nous allons maintenant examiner le projet d'avis intitulé *Rapport annuel sur l'état de la France* présenté par Pierre-Antoine Gailly et Benedict Donnelly, rapporteurs, au nom de la section de l'économie et des finances, présidée par Hélène Fauvel.

PRÉSENTATION DU PROJET D'AVIS

M. le Président. Messieurs les rapporteurs, vous avez la parole.

M. Gailly, rapporteur. Monsieur le président, madame la présidente de la section de l'économie et des finances chère Hélène - merci d'être là avec nous - chers Collègues, mesdames et messieurs, avant d'entrer dans le vif du sujet, permettez-moi de remercier l'ensemble des membres des sections qui ont contribué à ce rapport avec une mention particulière pour mes collègues de la section de l'économie et des finances. Nos échanges ont été riches, passionnants, parfois passionnés. Je veux d'ailleurs saluer notre présidente, Hélène Fauvel, qui a su mener les débats avec constance, détermination et fort bonne humeur.

Merci également aux collaborateurs de toutes les autres sections qui sont venus nous prêter mains fortes ainsi qu'à Maryse Vella et Marie-Claire Gavet. Un grand merci à Alon Guez, étudiant des Gobelins - l'école de l'image de la CCI Paris Ile-de-France - auteur de la photo de Marianne qui servira de couverture à cet avis. Elle nous a semblé illustrer à merveille le message que nous voulons porter (*Cf. diaporama publié en annexe au présent compte rendu*).

Je veux aussi rendre hommage à Bernard Maris dont l'ouvrage posthume - *Et si on aimait la France* - nous a inspiré dès le début de nos travaux en nous offrant une certaine vision de la France. Enfin, je tiens à remercier chaleureusement mon co-rapporteur, Bénédicte Donnelly, qui m'a accompagné avec enthousiasme et brio dans cette aventure.

Vous l'aurez compris, ce *Rapport annuel sur l'état de la France* est un véritable « ouvrage » collectif, à l'image du collectif que forme notre Assemblée. La méthode que nous avons adoptée l'illustre parfaitement. Le Conseil économique, social et environnemental est la seule assemblée constitutionnelle à laquelle il est demandé d'établir un Rapport annuel sur l'état de notre pays.

Il s'agit donc d'un exercice difficile, parfois périlleux et par nature engageant pour notre maison. Chaque année, il fait d'ailleurs l'objet de nombreuses interrogations quant à sa forme, son contenu, son processus d'élaboration.

Pour l'édition 2016 - portée par la dynamique de cette nouvelle mandature - nous avons souhaité partir d'une feuille blanche avec une méthode fondée sur la transversalité et une grille de lecture originale. Au final, nous vous proposons un projet d'avis dans un format totalement repensé avec deux cahiers, chacun doté son contenu propre mais pour autant complémentaires.

Le premier cahier comporte à la fois les bases du diagnostic et nos préconisations. Le second reprend, quant à lui, chacune des contributions des sections dans leur intégralité. Il est fondamental car il permet d'éclairer le diagnostic et de préparer les préconisations du premier cahier.

Comme nous nous y étions engagés, aucune modification de fond n'a été apportée aux textes qui nous ont été remis par les sections, chacune étant souveraine dans son analyse. Cette transversalité s'exprime aussi dans la grille de lecture utilisée pour bâtir ce rapport annuel 2016.

Nous avons tenu à dépasser la seule analyse du PIB, repère traditionnel de la santé de l'économie, pour établir un diagnostic pertinent de l'état de la société française dans toutes ses dimensions : économique, sociale et environnementale.

La diversité et la rapidité des mutations auxquelles notre pays est confronté imposent de se doter d'une vision à 360 degrés, rigoureuse et faisant abstraction des idées reçues. Pour établir ce diagnostic, nous avons donc choisi de nous fonder sur les dix *nouveaux indicateurs de richesse* retenus par le gouvernement. Indicateurs bien connus de cette Assemblée puisqu'ils résultent eux-mêmes de travaux menés conjointement, en 2015, par le CESE et France Stratégie, dans le prolongement de l'avis du CESE de 2009 sur le développement durable.

Nous avons ensuite regroupé ces dix indicateurs dans trois grandes thématiques qui correspondent, selon nous, aux enjeux majeurs de la société française, à savoir :

- la cohésion sociale avec comme indicateur : les inégalités de revenus, la pauvreté en conditions de vie, le taux d'emploi et le taux de sortie précoce du système scolaire ;
- la préparation de l'avenir avec comme indicateurs : l'effort de recherche, l'endettement, l'empreinte carbone et l'artificialisation des sols ;
- la qualité de vie avec comme indicateurs : l'espérance de vie en bonne santé et la satisfaction dans la vie.

Partant de là, nous avons tenté d'établir un diagnostic partagé et sans complaisance pour répondre à la fameuse question : comment va la France ?

Alors oui, d'après les indicateurs, la situation économique du pays cesse de se dégrader : taux d'emploi en légère progression ; recul du nombre d'inscrits à Pôle emploi, toutes catégories confondues ; déficits publics en phase de stabilisation ; amélioration des comptes des entreprises etc.

Pourtant, les interrogations sur le caractère durable de cette amélioration sont nombreuses et certains signaux font craindre un risque de décochage.

Sur le plan de la cohésion sociale, la France se situe dans la moyenne européenne, plutôt stable sur une longue période. Pourtant, le sentiment de perte de cohésion est réel. Les extrémismes progressent, accentuant les réflexes de repli sur soi.

S'agissant de la préparation de l'avenir, là aussi, peu d'enthousiasme. La France n'investit pas suffisamment, n'anticipe pas les évolutions en cours. Bref, la France prépare mal son avenir !

Enfin, sur le plan de la qualité de vie, les fortes différences entre catégories sociales concourent à un sentiment général plutôt mitigé quand il n'est pas franchement pessimiste.

Pour toutes ces raisons, il nous a semblé nécessaire d'aller au-delà de l'examen de la trajectoire « réelle » des indicateurs pour nous intéresser à leur perception par les Français. Ce double regard nous a ainsi permis de mettre en évidence un net décalage entre la situation « économique » de la France - qui s'améliore - et le « ressenti » des Français : le moral des Français chute de 20 points en mai pour atteindre son niveau le plus bas depuis décembre 2014.

Ce décalage ne doit pas être pris à la légère d'autant qu'il s'inscrit dans un contexte marqué par un fort pessimisme ambiant et de réelles tensions. Ce pessimisme n'est pas seulement une spécificité culturelle française parmi d'autres. Les enquêtes convergent : la défiance des Français est d'abord l'expression d'une inquiétude sur le présent et l'avenir de leur pays, sur leur destin collectif ; sous-consommation, sous-investissement... les impacts économiques d'un déficit de confiance font largement consensus, de même que ses effets délétères sur l'action collective, sur le dialogue social et sociétal et sur le débat public.

Si besoin était, cette journée du 14 juin nous le démontre avec force et témoignage de l'urgence dans laquelle se trouve aujourd'hui la France.

Je vous remercie et passe la parole à Benedict Donnelly.

(Applaudissements)

M. Donnelly, rapporteur. Oui, le pessimisme français n'est pas pour nous l'expression d'une résignation, mais un appel à l'action. L'analyse croisée des dix indicateurs retenus par le CESE énonce des priorités pour l'action publique qui s'inscrivent globalement dans deux directions : retrouver le chemin de la confiance et reconstruire une communauté de destin. Pour retrouver le chemin de la confiance, dans un pays qui doute de son avenir et additionne les peurs du déclassement individuel comme de la relégation collective), où la défiance des acteurs économiques reste élevée, c'est à ces doutes et à ces peurs que doit répondre l'action publique.

Notre diagnostic montre qu'il est urgent de traiter les défaillances persistantes que sont le chômage de masse et le décrochage scolaire. Sur ces deux points, la réponse passe par un traitement personnalisé à grande échelle de tous ceux qui sont impactés par ces défaillances françaises.

S'agissant de l'accès à l'emploi, nous proposons :

- un ciblage des politiques publiques adaptées aux populations les plus exposées ;
- un investissement renforcé dans la formation des demandeurs d'emploi ;
- la réorientation du dispositif français de formation professionnelle.

A l'inverse, notre diagnostic met en évidence certaines « bonnes » singularités françaises à préserver. C'est le cas en particulier de nos politiques redistributives, fiscales et sociales, qui permettent de lutter contre l'accroissement des inégalités. Elles sont l'expression d'un choix collectif en faveur d'un haut niveau de mutualisation de dépenses essentielles.

Par ailleurs, si notre taux de pauvreté en conditions de vie est très inférieur à la moyenne européenne, de réelles disparités existent notamment en matière de santé et d'éducation, d'accès au crédit et au logement. Elles doivent être prises au sérieux et traitées efficacement. Le CESE préconise ainsi de mieux cibler les publics les plus fragiles - jeunes et familles monoparentales - et de renforcer la lutte contre l'isolement et la solitude subie.

Dans un autre registre - peut-être moins immédiatement perceptible mais tout aussi fondamental - la question de l'artificialisation des sols doit être posée car il s'agit d'un véritable enjeu de société. En effet, ce sont les équilibres économiques, naturels - voire culturels - qui sont en jeu.

Pour lutter contre l'artificialisation excessive des sols, le CESE propose donc de lutter contre le mitage du territoire au moyen d'une politique volontariste en matière d'habitat et d'urbanisme commercial. Cela implique, par exemple, de rénover, de revitaliser et de densifier les centres-villes et les centres-bourgs et de privilégier la rénovation de l'habitat ancien et la reconversion des bâtiments industriels et commerciaux existants.

Le pessimisme français est aussi l'expression d'une inquiétude face à l'avenir et d'un doute sur les atouts de la France dans un monde plus ouvert, plus complexe et plus incertain et sur sa capacité à proposer à tous une même communauté de destin. Pour reconstruire ce sentiment d'appartenance, dans une société qui se fracture nous suggérons deux pistes d'action.

La première consiste à investir massivement dans la préparation de l'avenir. Aujourd'hui, la France n'est pas à la hauteur de cette ambition. Pour le CESE, l'intensification de l'effort de recherche, publique comme privée, doit donc être une priorité en particulier au regard des défis et des enjeux considérables à relever (révolution numérique, transition énergétique, compétitivité de l'économie, etc.).

Autre priorité pour mieux préparer l'avenir, soutenir et mieux orienter les stratégies d'investissement, privées et publiques : par le renforcement des fonds propres des entreprises ; par l'amélioration de l'accès aux financements bancaires des PME ; par le fléchage de l'épargne vers des investissements de long terme. Investir dans l'avenir, c'est aussi cultiver nos atouts - l'esprit d'entreprendre, la créativité, l'universalisme français - atouts qui restent plus que jamais pertinents dans le monde qui vient.

La seconde piste d'action consiste à renforcer les politiques d'égalité des chances au sein du système éducatif mais aussi dans le monde du travail pour anticiper et accompagner les ruptures technologiques comme les transitions numériques et écologiques.

Voilà donc les principales préconisations que nous tenions à vous présenter parmi toutes celles qui figurent dans ce *Rapport annuel sur l'état de la France en 2016*.

M. Gailly. Bien que relativement synthétique au regard de l'importance des sujets traités, ce projet d'avis dresse un tableau relativement complet de la France et avance des pistes d'action qui méritent d'être approfondies et susceptibles de servir de socle à certaines réformes.

L'année 2017 devrait nous permettre d'entendre des propositions. Si vous votez ce projet d'avis, vous pourrez donc compter sur notre détermination pour porter ces préconisations auprès des pouvoirs publics et plus largement auprès de l'ensemble des décideurs de ce pays. Tout cela, tout particulièrement, dans la perspective des prochaines échéances électorales.

En effet, nous souhaitons qu'elles soient le « Moment » pour un véritable débat démocratique capable d'apporter des réponses aux Français pour rétablir la confiance et générer un nouvel élan fédérateur pour la France et, *in fine*, l'occasion pour chacun de « *Croire toujours en la France... et de l'aimer* » !

Merci

(Applaudissements)

DISCUSSION GENERALE

M. le Président. Mes chers collègues, je déclare la discussion générale ouverte. La parole est à M. Thouvenel au nom du groupe de la CFTC.

CFTC - M. Thouvenel

M. Thouvenel. Monsieur le président, messieurs les rapporteurs, mesdames et messieurs, l'organisation du projet d'avis autour de la cohésion sociale, de la préparation de l'avenir et de la qualité de la vie structure celui-ci de façon pragmatique et cohérente.

La progression du PIB à 1,3 % génère mécaniquement des moyens supplémentaires au service de la cohésion sociale et nous nous en réjouissons. Si les inégalités de revenus semblent se réduire depuis 2013, il demeure d'importants et inacceptables écarts entre femmes et hommes.

Si les politiques fiscales et sociales, menées depuis l'après-guerre, permettent de réduire les inégalités, la CFTC s'inquiète des effets d'un certain nombre de mesures récentes concernant la politique familiale. Elle souhaite que soient affinés les outils statistiques permettant d'appréhender la situation réelle de la classe moyenne. Du fait des effets de seuil liés à leurs revenus, de plus en plus de familles ont une situation nette de « reste à vivre » inférieure à des familles ayant un plus faible revenu, mais bénéficiant d'aides et d'exonérations diverses. Cette situation est source d'incompréhensions et de frustrations nuisibles à la cohésion sociale.

Malgré de nombreux efforts, force est de constater que le taux d'emploi des jeunes et des seniors reste dramatiquement faible.

Pour la CFTC, l'objectif ne peut qu'être le plein-emploi et non l'inversion d'une courbe. La constatation d'un décrochage dans les publications scientifiques, comme dans les dépôts de brevet est une grande source d'inquiétude.

La CFTC approuve le projet d'avis quand il préconise une meilleure évaluation de l'effort financier consenti par la Nation en termes de R&D, afin d'améliorer les performances des outils existants.

Le poids de l'endettement public reste une préoccupation importante. À juste titre, le projet d'avis préconise que soit mesuré l'impact sur l'économie d'une possible remontée des taux d'intérêt.

Si la COP 21 a été l'occasion d'une plus grande sensibilisation des décisions aux enjeux d'un équilibre énergie-climat, il reste à aboutir concrètement à un développement réellement durable.

La CFTC note que, si l'analyse par lieu de résidence, ou genre, est peu différenciante, la faiblesse des liens sociaux est relevée par de nombreux français.

L'extension de l'ouverture des grandes surfaces le dimanche, le soir et les jours fériés, est selon la CFTC un des éléments participant à cette faiblesse du lien social et familial.

Nous approuvons les préconisations du rapport concernant la réduction du chômage, la lutte contre le décrochage scolaire, la lutte contre les inégalités, l'indispensable limitation de l'instabilité législative et fiscale.

Ce projet d'avis fait une large place à la confiance collective que nous devons développer, à cette communauté de destin qui peut et doit s'appuyer sur les formidables atouts que possède notre pays.

Un seul exemple qui montre combien nous avons de ressources encore trop mal utilisées. Dans un monde où l'espace devient une denrée de plus en plus recherchée, la France est la deuxième puissance maritime mondiale, derrière les États-Unis, avec plus de onze millions de kilomètres carrés, à comparer avec les 643 801 kilomètres carrés de l'hexagone. Un champ de développement considérable s'ouvre à nous à travers une protection et une conquête des ressources marines - responsables, durables, créatrices d'emplois- tant en métropole que dans les territoires ultramarins.

L'état de la France, c'est aussi la volonté collective de valoriser nos atouts pour préserver et développer le vivre ensemble, sans lequel il n'y a pas de démocratie.

Le groupe CFTC votera ce projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le PRESIDENT. La parole est à Mme Blin, au nom du groupe de la coopération.

Coopération - Mme Blin

Mme Blin. Monsieur le président, mesdames, messieurs, chers collègues, le groupe de la coopération votera en faveur du projet d'avis, *Rapport annuel sur l'état de la France*. En ce début de mandature, il était nécessaire de repositionner ce *Rapport annuel* pour en faire un temps fort de nos travaux. Aujourd'hui, cet objectif nous paraît atteint. Pour cela, il nous a fallu innover en un temps restreint, en confiant un rôle central à la section de l'économie et des finances. Je voudrais remercier Mme Fauvel, notre présidente, pour avoir su animer notre collectif avec maîtrise et fermeté. Mais qui aurait pu en douter dans cet hémicycle ?

Je souhaite également féliciter nos rapporteurs pour leur implication, leur écoute attentive et leur volonté sans faille, de faire preuve de fidélité dans la transcription des propos de chacun de nous. La nouvelle conseillère que je suis a pu apprécier l'ambiance de travail - à la fois studieuse et sympathique - ainsi que la richesse de nos débats, en lien direct avec la diversité des conseillers que nous sommes. C'est bien là une des finalités du CESE.

La situation de notre pays reste encore fragile. Pour l'apprécier, le PIB constitue un indicateur certes insuffisant, mais incontournable car sans création de richesse, ni cohésion sociale, ni qualité de la vie, ni même capacité à se projeter dans l'avenir...

Si le PIB français reprend un peu de couleur, sa progression reste faible au vu des éléments exceptionnels que sont la baisse du prix de l'énergie et des taux d'intérêt, ainsi que la faiblesse de l'euro. Une croissance nécessaire sans laquelle le chômage de masse, auquel nous sommes confrontés, ne pourra être résorbé. Pour créer des richesses, il faut libérer les énergies et progresser en termes de stabilité juridique, de compétitivité et de renforcement des carnets de commandes.

Non, la France ne prépare pas suffisamment bien son avenir alors qu'il est indispensable de s'inscrire dans un monde en mutation. Est-il bien nécessaire de rappeler que les investissements d'aujourd'hui sont la croissance et les emplois de demain ?

La création de richesse reste donc un enjeu prioritaire. Au-delà, c'est bien de création de valeur pour l'ensemble de la société dont il s'agit. Nos coopératives ont la volonté de redonner, sur le long terme, à leurs adhérents de la valeur tant économique que sociétale, ainsi qu'à nos parties prenantes et aux territoires dans lesquels nous sommes ancrés, et donc, par là même, à notre pays tout entier. Notre vocation est aussi de transmettre nos entreprises, de génération en génération, dépassant ainsi l'horizon du court terme.

« *Croire toujours en la France* », c'est bien la confiance qui est au cœur de notre sujet. Cette défiance qui imprègne la société française est un véritable appel à l'action. Bon nombre accusent l'ouverture au monde. Pourtant, c'est une chance que d'autres pays ont su saisir mieux que nous. Alors, définissons les chantiers les plus urgents et un calendrier pour adapter notre pays, sans renoncer à nos principes républicains, faits de droits et de devoirs. C'est précisément dans cette volonté d'action collective que s'inscrit la démarche entrepreneuriale collective. Merci de votre attention.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Gardinal, au nom du groupe des entreprises.

Entreprises - M. Gardinal

M. Gardinal. Monsieur le président, messieurs les rapporteurs, chers collègues, mesdames et messieurs, avant toute chose, je voudrais saluer le travail remarquable des rapporteurs, MM. Gailly et Donnelly. Quel duo, énergique, avec un réel sens de l'écoute !

Vous avez su conduire les débats avec rigueur et méthode pour nous permettre d'aboutir à une vision partagée, malgré des divergences parfois notables. Nos échanges en section ont vraiment été constructifs. Ce *Rapport annuel* marquera une étape importante de la cohésion de notre section.

Il dresse un état des lieux sans complaisance de la société française. Il démontre que - même si la situation économique semble avoir cessé de se dégrader - le sentiment de la perte de cohésion sociale est réel et se double d'un pessimisme ambiant grandissant. Le groupe des entreprises partage ce diagnostic.

Comme le souligne le projet d'avis, le décalage entre la réalité économique et le ressenti des Français est un signal fort, celui de la profonde inquiétude de nos compatriotes dans leur avenir. Nier cette réalité serait contre-productif. Les grèves successives en attestent. Pour autant, évitons la paralysie. Il y a surtout urgence à se mobiliser et à dépasser certains clivages inopérants et aujourd'hui dépassés.

Le groupe des entreprises partage pleinement le message d'un appel à l'action de ce *Rapport annuel sur l'état de la France en 2016*. Nous approuvons l'ensemble des préconisations, en particulier la nécessité d'investir massivement dans l'avenir, par une intensification de la recherche privée et publique, en orientant mieux les stratégies d'investissement et en les soutenant davantage. Ainsi, nous pourrions créer plus de valeur, gagner en compétitivité, créer les conditions d'une lutte efficace contre le chômage de masse.

Plus généralement, nous devons avoir une seule ambition : faire de la France un pays où chacun peut s'accomplir, en encourageant l'audace, la créativité, la liberté et le goût d'entreprendre, avec une jeunesse capable de rêver et de se projeter avec enthousiasme dans l'avenir. Pour reprendre les termes de ce rapport, nous devons raviver le sentiment d'appartenance à « *une communauté de destin* ».

En tant que chefs d'entreprises de toutes tailles, nous sommes convaincus que nous devons activement participer à cet élan collectif. La dynamique entrepreneuriale, alliée à une nouvelle vision stratégique de l'État, est en effet un puissant moteur de changement et de création de richesse. Les prochaines échéances électorales sont d'ailleurs une opportunité à saisir pour débattre et proposer en ce sens des pistes d'action fondées sur ce *Rapport annuel de l'état de la France en 2016*.

Si, comme nous y invite le titre du projet d'avis, nous devons « *croire toujours en la France* », notre conviction est aussi que nous devons construire une ambition pour la France.

Pour toutes ces raisons, le groupe des entreprises votera ce texte.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Badré, au nom du groupe environnement et nature.

Environnement et nature - M. Badré

M. Badré. Comment va la France ? Cette question, à laquelle le CESE doit répondre chaque année fait l'objet en ce printemps 2016 d'un débat dépassant largement nos murs. Le processus du rapport 2016 renforce la transversalité des points de vue, via des contributions écrites des sections portant sur l'analyse d'indicateurs relevant de leurs compétences. Le groupe environnement et nature souhaite que cette innovation soit approfondie et enrichie.

La situation économique et sociale de la France est difficile. Le chômage de masse a montré ses effets délétères au travers de multiples indicateurs ; nous regrettons que le rôle positif du modèle social redistributif français et des politiques publiques d'intervention - face à cette conjoncture - ne soit pas plus souligné dans le projet d'avis. Mais les indicateurs analysés engagent à regarder la réalité en face pour transformer nos modes de pensée et d'action.

La croissance du PIB ne sera plus ce qu'elle était. Les enjeux sociaux et environnementaux ne peuvent plus être subordonnés aux enjeux économiques. C'est le pragmatisme qui doit nous conduire à construire des modèles de société nouveaux. Leurs composantes économiques, écologiques et sociales y seront considérées comme ce qu'elles sont, interdépendantes et non hiérarchisées entre elles ou artificiellement rapprochées *a posteriori*.

Le groupe souhaite apporter un éclairage particulier sur deux des indicateurs présentés.

Premièrement, concernant l'indicateur « artificialisation des sols », le projet d'avis souligne avec justesse les effets négatifs des changements de l'usage des sols sur la production alimentaire, les capacités de stockage du carbone, les habitats naturels et leur interconnexion. Mais ce modèle d'urbanisme tentaculaire génère des impacts négatifs sur la ville elle-même - allongement des temps de transport, dégradation de la mixité sociale, de la vie culturelle et collective ou des paysages. Tout cela ne doit pas faire oublier un autre phénomène non pris en compte par l'indicateur : l'artificialisation des espaces agricoles, forestiers, marins ou littoraux.

Deuxièmement concernant l'indicateur « empreinte carbone », le projet d'avis constate la quasi-stabilité des émissions françaises alors que la délocalisation de notre outil industriel se poursuit. Cet effet spécifique des délocalisations devrait être mis en évidence. Quels que soient leurs impacts, les émissions demeurent à un niveau incompatible avec la réussite des objectifs de l'Accord de Paris. Pour y parvenir, il faudrait non pas stabiliser, ni légèrement réduire, mais diviser par quatre ou cinq l'empreinte carbone de la France avant 2050.

Les deux indicateurs précédents ne sauraient masquer par ailleurs le manque de tout indicateur relatif à la biodiversité.

En remerciant les rapporteurs pour le travail considérable effectué, le groupe environnement et nature votera le projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à Mme Vion, au nom du groupe de la mutualité.

Mutualité - Mme Vion

Mme Vion. Monsieur le président, messieurs les rapporteurs, chers collègues, si le PIB demeure un indicateur économique pertinent pour juger de l'accroissement de la production dans un pays, il présente de nombreuses limites qui en font un indicateur inadapté pour juger de l'état de bien-être d'une société et de ses mutations, qu'elles soient économiques, sociales ou environnementales.

Pour répondre aux limites de cette analyse, le Conseil économique, social et environnemental, en partenariat avec France Stratégie, a élaboré et présenté des indicateurs complémentaires de richesse qui ont largement inspiré le travail du gouvernement. Il a donc choisi de présenter son projet d'avis - *Rapport annuel sur l'état de la France en 2016* - sur l'analyse des dix indicateurs retenus par le gouvernement et autour de trois objectifs déterminants : la cohésion sociale, la préparation de l'avenir et la qualité de la vie.

L'avenir s'écrit aujourd'hui et les grands axes proposés par ce projet d'avis s'inscrivent dans cette démarche d'anticipation et d'accompagnement des changements.

Le groupe de la mutualité se félicite que l'accent soit porté sur les jeunes à travers différents indicateurs. Les politiques menées en faveur de l'éducation, de l'accès à l'emploi, au logement ou à la santé doivent en effet apporter des réponses concrètes aux préoccupations et à la situation économique et sociale des jeunes.

Les parcours scolaires et le passage de l'école à l'emploi sont essentiels dans la détermination des trajectoires individuelles et la formation des inégalités. Ce doit être la cible des efforts afin de donner à chacun sa place dans notre société.

La lutte contre l'accroissement des inégalités représente un enjeu majeur. La dégradation économique, depuis 2008, pèse tout particulièrement sur les moins favorisés même si notre système de protection sociale et de redistribution a pu jouer un rôle d'amortisseur social plus que dans d'autres pays.

En matière de santé - et malgré l'importante amélioration de l'état de santé de la population - les inégalités se creusent également. Aussi, si certains indicateurs attestent de cette amélioration, comme l'allongement de l'espérance de vie - même s'il présente un léger recul cette année - ou le net recul de la mortalité infantile, d'autres indicateurs permettent de constater que les progrès accomplis ne profitent pas à tous de manière équitable.

Ainsi en est-il de l'espérance de vie en bonne santé, qui, par l'introduction de critères plus qualitatifs, répond à un enjeu de bien-être tout au long de la vie et met en évidence l'importance d'agir sur l'ensemble des déterminants de santé, dont l'environnement au sens large, le travail ou le lien social.

Les statistiques doivent également permettre d'apporter des réponses « genrées ». Ainsi, comme le souligne le projet d'avis, le manque de données disponibles sur l'indice « pauvreté en conditions de vie » - même si les écarts en matière d'inégalité des revenus sont connus et significatifs - devrait être mieux renseigné. En effet, il est nécessaire de connaître, analyser et suivre les évolutions de la situation des hommes et des femmes pour guider l'action politique et évaluer les politiques mises en œuvre.

Enfin, si les données relatives au PIB sont présentées quasiment en temps réel, il est regrettable que les statistiques liées aux inégalités sociales ou à l'environnement ne soient disponibles qu'avec un décalage d'au moins 2 ans. Des efforts de la statistique publique sont attendus dans ce sens.

L'enjeu du suivi de ces indicateurs est bien d'orienter les politiques publiques et de créer un débat sociétal. C'est aussi l'objectif que nous nous donnons à travers ce projet d'avis et c'est pourquoi le groupe de la mutualité le votera.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Dulin, au nom du groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse.

Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse - M. Dulin

M. Dulin. Croire toujours en la France ? Croire en la France, c'est investir massivement dans la jeunesse. La persistance du chômage depuis plus de 30 ans a fait de la jeunesse une des variables d'ajustement du marché du travail. Aujourd'hui, 2 millions de jeunes ne sont ni en emploi ni en formation et près d'un jeune sur cinq vit au-dessous du seuil de pauvreté.

Croire en la France, c'est éviter à la jeunesse de connaître « *un bizutage social* » comme le disait Bernard Maris ; il faut une véritable révolution des politiques publiques, un « *big bang* » des politiques de jeunesse qui doit notamment mettre fin aux barrières d'âge en matière de protection sociale.

Croire en la France, c'est croire à sa jeunesse et lui laisser la possibilité de prendre toute sa place dans la construction de la société, dans nos organisations associatives syndicales, patronales, professionnelles, dans nos institutions. Comment pouvons-nous continuer à permettre aux jeunes d'accéder à des responsabilités, de développer leurs compétences et ne pas les faire, sans cesse, attendre sous prétexte d'inexpérience ? Les jeunes aujourd'hui expriment leur désintérêt de la chose publique ? C'est un cri d'alerte ! Ils ne sont plus qu'un jeune sur quatre à participer aux élections locales et nationales et quand ils votent, leurs voix se reportent trop souvent sur un candidat d'extrême-droite.

Croire en la France, c'est aussi inventer la France de demain et se lancer dans la transition vers un nouveau modèle de développement. Le souffle de la COP21 ne doit pas retomber. Nous devons adapter dès maintenant notre outil de production et nos manières de consommer à ces changements écologiques dont nous sommes majoritairement responsables.

Croire en la France, c'est aussi arrêter d'investir dans les énergies fossiles, c'est lutter contre l'agriculture intensive et l'artificialisation des sols, comme le rappelle ce projet d'avis.

Croire en la France, c'est continuer à repenser notre système éducatif pour qu'il soit davantage inclusif, pour que chaque jeune puisse construire son parcours d'émancipation et d'orientation. Les efforts doivent être amplifiés pour permettre à tous les acteurs de l'éducation et de l'enseignement supérieur, à l'intérieur et à l'extérieur de nos établissements, notamment les associations d'éducation populaire, de proposer des réponses éducatives adaptées à chacun.

Merci aux rapporteurs pour ce premier *Rapport annuel sur l'état de la France* de notre mandature. Le challenge était haut et vous l'avez relevé avec virtuosité et élégance, comme le prouve le nœud-papillon de M. Gailly cet après-midi ! Et merci à Mme Fauvel de l'avoir orchestré avec brio.

C'est une étape réussie et un souffle d'optimisme qui engage notre assemblée, notamment dans le cadre de la mission portée par Patrick Lenancker. Nous voterons en faveur de ce projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Edmond-Mariette, au nom du groupe de l'Outre-mer.

Outre-mer - M. Edmond-Mariette

M. Edmond-Mariette. Monsieur le président, madame la présidente de la section de l'économie et des finances, messieurs les rapporteurs, mes chers collègues, le *Rapport annuel sur l'état de la France en 2016* dresse un tableau lucide de la situation économique, sociale et environnementale du pays.

Son originalité, tirée des dix indicateurs, a permis de satisfaire l'exigente obligation de couvrir tous les champs possibles tout en mettant en relief leur interdépendance.

Dix indicateurs pour trois grands enjeux : cohésion sociale, qualité de vie, préparation de l'avenir.

Cohésion sociale ou décohésion sociale quand la pauvreté s'accroît encore plus vite Outre-mer que dans l'hexagone, nourrie par le chômage de masse accélérant de multiples inégalités, notamment des revenus, et entraînant encore plus des classifications ?

Face à cette situation, les préconisations du projet d'avis ont un sens car elles invitent, non à l'uniformisation de la réponse, mais encore plus à l'expérimentation territoriale et imposent de reconstruire le logiciel des systèmes scolaires pour mettre un terme au taux d'échec qu'il génère et ce, encore plus Outre-mer.

Deuxième enjeu : la qualité de vie. Quelle satisfaction quand le ressenti personnel fait masse avec le pessimisme collectif et que les privations quotidiennes traduisent le mal-être de beaucoup de nos compatriotes ? Hélas, certains de nos territoires font le constat d'une absence d'espérance de vie en bonne santé plus faible ; c'est le cas, malheureusement, dès la naissance, par exemple à Mayotte ou dans certaines communes intérieures de la Guyane.

Mais c'est aussi le cas quand des spécialités médicales sont totalement absentes de certains territoires. Alors, dans le même temps, addictions, maladies liées au vieillissement et nouvelles formes de cancers font leur apparition.

Seul le retour de la confiance - en actes et en paroles - soutenu par des investissements massifs, peut permettre de nourrir ici ou là l'espérance d'une vie en bonne santé. Comment préparer l'avenir quand on s'aperçoit qu'il faut un traitement de fond, comme le disent et comme le rappellent nos rapporteurs ?

En effet, comment lutter efficacement contre les gaz à effet de serre ? Comment lutter quand, sur les collectivités ultramarines, l'endettement public aujourd'hui est substantiel et interdit toute innovation ?

Alors, oui, l'effort dans la recherche doit être préconisé, et notre projet d'avis, sur ce point, donne une piste qui est un véritable « *big bang* » opérationnel. Le numérique est une réelle opportunité ; les enjeux maritimes sont au cœur du développement de demain, la gestion durable des ressources marines et sous-marines forme l'économie bleue et la perspective de gains nouveaux et de nouveaux marchés.

Jules Renard écrivait : « *Le projet, c'est le brouillon de l'avenir* ». Il faut parfois à l'avenir des centaines de brouillons. Notre projet d'avis n'est pas un simple projet, c'est un pari pour l'avenir. Alors levons la tête et regardons la France qui règne sur cinq continents et trois océans. Avons-nous tous vraiment conscience que c'est le seul pays au monde sur lequel le soleil ne se couche jamais ?

Acceptons alors notre polyphonie culturelle, oui, car elle est inscrite dans notre ADN. C'est une vraie richesse pour la France.

Le groupe de l'Outre-mer votera ce projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Boccara, du groupe des personnalités qualifiées.

Personnalité qualifiée - M. Boccara

M. Boccara. Je veux féliciter les rapporteurs pour le travail réalisé ainsi que la présidente de la section pour son animation.

Quel est l'état de la France en 2016 ? On observe bien sûr une légère reprise de l'activité et un peu moins de personnes sont entièrement au chômage.

Mais face à cela, trois points.

Un : la montée de la précarité et un halo du chômage qui progressent encore de 20 000 personnes par rapport à 2015.

Deux : une accélération de la croissance financière - y compris les exportations de capitaux souvent spéculatifs qui, avec 31 Md€, doublent en 2015 - et la montée du risque d'une nouvelle crise de suraccumulation financière en Europe.

Trois : le revenu médian des ménages baisse.

Face à cela, au lieu de relever le caractère contradictoire de ces évolutions, de questionner le type même de croissance et d'activité, le projet d'avis nous parle d'une amélioration perceptible, mais fragile. Comprenez : on va dans le bon sens, mais il faudrait continuer, amplifier la même chose. Ce n'est pas ce que disent les 70 % de Français opposés au projet de loi dit « El Khomri », ni ceux qui manifestent aujourd'hui.

Et face aux grandes questions de la finance et de la précarité, aux défis écologiques, le projet d'avis - comme les indicateurs, d'ailleurs, pour un certain nombre - fait le silence sur les banques, sur la BCE, sur les enjeux de responsabilisation sociale, environnementale et productive des grands capitaux et des grandes entreprises, ou des fonds d'investissement. Aucune information n'est donnée, ni préconisée, sur les disparités de situations entre ces très grandes entreprises d'un côté et les TPE, artisans, PME indépendantes de l'autre.

En substance, le projet d'avis tend à montrer du doigt surtout le niveau d'endettement public comme étant le problème en soi alors que celui-ci peut aussi être une clé décisive pour s'en sortir, en lien avec un autre endettement, celui des entreprises, car tout se joue non pas dans le niveau de l'endettement, mais dans l'utilisation qui en est faite et dans la maîtrise des conditions d'endettement au lieu de la prédation à laquelle on assiste parfois.

Oui, les moyens, cela compte. Il nous appartenait d'attirer l'attention politique pour rechercher les moyens d'une impulsion massive qu'exigent les avances pour la formation, pour la recherche, pour tout autre investissement, et donc les moyens d'une création monétaire à taux très bas et ciblé.

Il convenait de s'interroger particulièrement sur la BCE et sur une autre utilisation des 80 Md€ mensuels du fameux *quantitative easing*. Au lieu de cela, nous en restons, en partie, à la vieille vision que Hayek opposait à Keynes, à savoir l'épargne financière et les marges de profit des entreprises comme un préalable à l'investissement.

Il s'agit pourtant d'aller au-delà de Keynes, avec des critères positifs, une nouvelle vision de l'investissement, de l'emploi et de la croissance. Toutefois, un certain nombre de réserves justes sont émises. C'est la richesse du Conseil économique, social et environnemental, du travail des sections, cette capacité de dialogue que nous avons, les uns et les autres, dans cette maison.

Ainsi, on peut relever l'insistance sur les dépenses publiques d'avenir au lieu des seuls investissements matériels, sur le rôle décisif des services publics - que plusieurs ont souligné - sur les besoins de formation, sur les besoins d'augmenter les dépenses de recherche des entreprises avec même un questionnement timide sur le crédit impôt recherche, voire des soupirs sur le CICE, ou enfin, le besoin décisif de favoriser des investissements s'ils développent l'emploi et la valeur ajoutée ainsi que la montée en compétence ; mais tout cela, sans les banques, sans responsabilités nouvelles des grandes entreprises et en contradiction avec la tonalité globale du projet d'avis. C'est pourquoi, tout en vous félicitant, je m'abstiendrai.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Duval, du groupe des personnalités qualifiées.

Personnalité qualifiée - M. Duval

M. Duval. Je voudrais tout d'abord remercier le Bureau du CESE d'avoir choisi de placer cet exercice dans la continuité du travail effectué au cours de la mandature précédente sur les nouveaux indicateurs de richesse sous la houlette de Philippe Le Clézio.

Aux côtés de la députée Eva Sas, notre assemblée a joué un rôle essentiel pour que la République accepte enfin de remettre en cause le primat du PIB comme indicateur quasi exclusif pour l'orientation des politiques publiques. Il est heureux que le CESE ait choisi de continuer à faire vivre ces indicateurs avec ce rapport.

Si cette reconnaissance a été actée sous la présidence de François Hollande, c'est sous celle de Nicolas Sarkozy que le mouvement a été lancé par la commission présidée par Amartya Sen et Joseph Stiglitz en 2008. J'espère donc que cette innovation majeure résistera au jeu des alternances politiques éventuelles et que notre assemblée tout entière pèsera non seulement en faveur de la pérennisation d'une telle approche mais aussi dans celui de son approfondissement.

Je voudrais ensuite, après beaucoup d'autres, remercier Pierre-Antoine Gailly et Bénédicte Connely pour la qualité du travail qu'ils ont accompli - en un temps record et avec des moyens très limités - et les féliciter d'avoir choisi de placer leur rapport sous l'autorité du regretté Bernard Maris. Il était en effet beaucoup plus qu'un simple économiste hétérodoxe : une personnalité exceptionnelle aux multiples facettes qui a été pour moi à la fois un ami et un maître.

Pierre-Antoine représente le groupe des entreprises au sein de notre assemblée ; le choix de cette référence non conventionnelle illustre bien, je crois, l'ouverture d'esprit qui doit caractériser tous nos travaux.

Ce projet d'avis marque aussi une avancée concrète sur la voie de la transversalité que la plupart d'entre nous appellent de leurs vœux, dans le fonctionnement de notre assemblée. Le travail dans ce cadre par les différentes sections a cependant été de qualité très inégale pour dire les choses poliment. Cela s'explique certes, en partie, par un calendrier très contraint mais pour que le *Rapport annuel sur l'état de la France* puisse vraiment devenir un outil de référence dans le débat public, qu'il serve le rayonnement de notre institution, il sera nécessaire que toutes les sections acceptent de jouer mieux le jeu à l'avenir et pour cela, sans doute, que le Bureau prenne davantage ses responsabilités dans le cadrage de cet exercice.

Sur le fond, enfin, les différents indicateurs repris dans ce projet d'avis soulignent une fois de plus l'écart important entre une situation qui pour être loin d'être brillante ne situe pas moins la France, le plus souvent, dans la moyenne européenne, et un pessimisme et une défiance nettement plus prononcés qu'ailleurs.

Cette dissonance est au cœur des difficultés d'un pays qui sous-estime manifestement son potentiel et ses atouts. Les crispations actuelles autour de la loi Travail montrent une fois de plus que cette difficulté ne peut pas être résolue par le passage en force d'une élite administrative et politique sûre de savoir mieux que les citoyens ce qui est bon pour le pays.

Pour sortir durablement du pessimisme et de la défiance, il n'y a pas d'autres moyens que de chercher en priorité à établir un diagnostic partagé pour ensuite mettre en œuvre des réformes négociées. Il n'y a aucune fatalité ; nous ne sommes pas condamnés à la guerre civile. Notre pays a déjà été capable d'une telle démarche dans un contexte encore plus difficile notamment dans l'immédiat après-guerre.

Notre assemblée peut et doit servir à jalonner ce chemin escarpé. Ce *Rapport annuel sur l'état de la France en 2016* y contribue utilement.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Noël, au nom du groupe des professions libérales.

Professions libérales - M. Noël

M. Noël. L'ambition du CESE est d'apprécier l'état de la France selon plusieurs dimensions, économique bien-sûr, mais aussi sociale et environnementale. Les professions libérales approuvent cet objectif.

Dans leur cabinet les professions libérales entendent l'état de la France. Ou plus exactement l'état des français. Dans les cabinets des médecins, des avocats, des notaires, des experts comptables, des architectes, dans tous les cabinets des professionnels libéraux, quotidiennement se vit l'état de la France.

État des salariés comme des entreprises, des Français qui souffrent, de ceux qui entreprennent, de ceux qui peinent à faire valoir leurs droits, de ceux qui cherchent à acquérir ou construire leur logement, de ceux qui fondent et développent leur entreprise, des responsables des collectivités territoriales aussi, à qui nous confions la gestion de notre cadre de vie.

Oui, comme le CESE, les professionnels libéraux savent que l'état de la France ne se résume pas à son PIB.

Ils sont au cœur de cette question que tente de cerner le projet d'avis : « *le pays peut-il durablement continuer à vivre et à se développer dans le climat de pessimisme et de défiance généralisée qui règne aujourd'hui ?* »

Les contraintes méthodologiques que le projet d'avis s'est imposées sont lourdes : les indicateurs, tous les indicateurs, rien que les indicateurs ! Il a fallu beaucoup d'opiniâtreté aux rapporteurs pour parvenir - à partir de l'empilement de ces différents plans de coupe - à dégager le visage de notre pays.

Et ce visage émerge finalement de la lecture du projet d'avis. C'est celui d'une personne qui n'est pas en mauvaise santé, heureusement fidèle aux idéaux de sa jeunesse en ce qui concerne la lutte contre les inégalités de revenus, mais qui, pourtant, et presque paradoxalement, manque aujourd'hui de confiance en elle, et, ce qui est encore plus préoccupant, prépare mal son avenir.

Instiller la confiance est l'une des préconisations opportunes du projet d'avis. Pour les entreprises cela passe par la sécurité juridique : une norme trop changeante cesse d'avoir l'autorité de la norme. Pour les ménages, l'emploi est évidemment la première préoccupation, à laquelle s'ajoute - insidieuse et déflagrante pour la confiance - la crainte du déclassement social.

Certes, les préconisations du projet d'avis peuvent paraître manquer de cohérence. Elles ont toutes cependant un point commun. La politique publique ne peut être que ciblée. Ciblage des actions en matière d'emploi, ciblage également des actions en matière d'éducation pour lutter contre l'échec scolaire. Ciblage aussi des actions de formation continue pour provoquer la réinsertion des personnes en recherche d'emploi.

Au fond, peut-être notre pays est-il abusé, fatigué, de réformes dont l'efficacité réelle est trop souvent inversement proportionnelle à l'ampleur des ambitions proclamées. Est-il insensé de penser que la France aspire à un certain pragmatisme politique ? Ce pourrait-être une des lectures de l'avis du CESE.

Du pragmatisme, il en faudra beaucoup pour préparer notre avenir. Ce ne pourra pas être en laissant les jeunes au bord de la route. Les difficultés d'accès à l'emploi ont pour conséquence l'installation de la pauvreté dans notre jeunesse ; le phénomène est nouveau et nous devons en être particulièrement inquiets. Voilà certainement l'un des symptômes les plus préoccupants du pessimisme qui nous ronge. Cette angoisse de la jeunesse, Verlaine l'avait déjà décrite dans un merveilleux poème : « *Suis-je né trop tôt ou trop tard, qu'est-ce que je fais dans ce monde ?* ».

Après avoir félicité les deux rapporteurs et la présidente de la section, notre groupe votera le projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Chrétien, au nom du groupe de l'UNAF.

UNAF - M. Chrétien

M. Chrétien. Monsieur le président, madame la présidente de la section, messieurs les rapporteurs, mesdames, messieurs, le *Rapport annuel sur l'état de la France en 2016*, établit un diagnostic rigoureux, à l'appui des indicateurs complémentaires du PIB, couvrant les champs sociaux, économiques et environnementaux. Le paradoxe y est clairement révélé : face à des indicateurs

positionnant globalement la France dans la bonne moyenne, il n'en demeure pas moins un pessimisme ambiant de la population.

Loin de se satisfaire de l'analyse d'indicateurs, aussi pertinents soient-ils, le projet d'avis en tire des enseignements forts.

Le groupe de l'UNAF retient ainsi avec attention les alertes tout au long du projet d'avis, sur la situation des jeunes en France, que ce soit au regard de la pauvreté en condition de vie, du taux de sortie précoce du système scolaire, de leur taux d'activité ou encore dans le nécessaire effort des politiques publiques pour l'égalité des chances.

Il est urgent que soient mises en œuvre de nouvelles politiques ciblées vers les jeunes exposés au risque de chômage. Une voie mériterait d'être mieux exploitée pour leur assurer une insertion professionnelle : celle de la revalorisation effective des métiers manuels et de l'apprentissage, en sortant de la seule logique de l'insertion professionnelle par les études supérieures et les diplômes.

Le groupe de l'UNAF alerte également sur le poids de la dette publique française et la charge qui est ainsi mise sur les épaules des générations futures, dès lors que les politiques publiques et celles des entreprises ne sont pas suffisamment tournées vers l'avenir en engageant les investissements et les travaux de recherche nécessaires.

Au rang des points positifs, tous les baromètres nous le rappellent : la famille est plébiscitée comme le premier lieu de socialisation et de confiance, avant l'entreprise, avant les amis. 94 % des jeunes de 16 à 25 ans déclarent pouvoir compter sur leur famille. Pour autant, le choix de fonder une famille et d'élever des enfants est aussi un bon indicateur de la confiance des Français en l'avenir. La baisse du taux de fécondité en 2015 est là pour nous le rappeler.

Pour l'UNAF, le décrochage était prévisible : si, grâce à sa politique familiale, la natalité française résistait jusqu'alors, ses remises en cause répétées et massives ont fini par entamer la confiance des familles et par là même réduire la réalisation de leurs projets familiaux.

Le groupe de l'UNAF vous remercie, messieurs les rapporteurs, pour ce travail et votera ce projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à Mme Vignau, au nom du groupe de l'UNSA.

UNSA - Mme Vignau

Mme Vignau. Monsieur le président, messieurs les rapporteurs, mesdames, messieurs les conseillers, en faisant le choix de traiter des dix nouveaux indicateurs de richesse retenus par le CESE et France Stratégie, en complément de ceux du PIB, le CESE donne une photographie de l'état de la France avec des perspectives.

Articulés autour de trois enjeux - cohésion sociale, préparation de l'avenir et qualité de vie - ce projet d'avis lance une dynamique d'observation et de propositions qu'il conviendra de développer et d'approfondir tout au long de la mandature.

Les thématiques sont claires et identifiées, les symptômes également.

Au chapitre de la cohésion sociale, l'action des politiques sociales et fiscales démontre ses effets sur les inégalités de revenus tout comme en matière de pauvreté monétaire, plaçant ainsi la France au-dessus de la moyenne européenne.

Le taux d'emploi, même s'il s'améliore, n'indique pas la qualité de l'emploi.

La France a des atouts dans beaucoup de domaines, en particulier en matière d'espérance de vie en bonne santé, de créativité, d'inventivité, d'universalisme. Ses atouts doivent être valorisés afin de donner à la France l'envie d'entreprendre.

Cependant, la France traîne quelques sujets comme des boulets qui influent sur une dynamique positive des perspectives de vie de tout un chacun. Je ne pourrai pas les développer ici faute de temps, aussi je ferai un focus particulier.

Le décrochage scolaire à lui seul est un sujet qui mérite d'être traité à part entière car il s'agit là d'un gâchis humain, social et économique.

Les multiples actions déjà mises en œuvre par l'Éducation nationale seront à observer dans la durée sur les territoires. En effet, la lutte contre le décrochage scolaire passe aussi par une meilleure articulation entre ce qui se fait dans l'école et en dehors de l'école. C'est un combat de toute la société.

Ce combat doit également renforcer le modèle républicain de l'égalité des chances qui est aujourd'hui à la peine. Les écarts sociaux se creusent, les perdants sont toujours plus nombreux dans un monde où prime la compétition. Il y a donc urgence à réduire les inégalités sociales qui minent notre société en réduisant l'écart entre le haut et le bas de l'échelle sociale pour faire de la place à ceux qui peinent à trouver la leur.

Ce projet d'avis - élaboré dans un temps très contraint et selon une nouvelle méthode - est à saluer. Il convient à l'avenir que toutes les sections s'emparent de l'exercice afin d'approfondir le contenu et de traiter du problème des rigidités structurelles.

L'UNSA votera ce projet d'avis.

(Applaudissements.)

M. le Président. La parole est à M. Verger, au nom du groupe de l'agriculture.

Agriculture - M. Verger

M. Verger. Monsieur le président, messieurs les rapporteurs, mesdames, messieurs, mes chers collègues, le groupe tient à vous féliciter, messieurs les rapporteurs, d'avoir mené ce travail sous un angle nouveau et original. Les indicateurs travaillés dans cette enceinte lors de la précédente mandature sont un excellent point de repère. La lecture que peut en faire le CESE, chaque année, est d'un intérêt certain et permet également de mettre en valeur les travaux de notre assemblée.

Si nous avons apprécié le travail effectué et le résultat obtenu, nous restons dubitatifs sur l'absence d'une analyse du PIB dans ce projet d'avis. La conséquence en est que les aspects économiques - et plus précisément les aspects de dynamique économique - sont mis de côté avec, au final, un portrait incomplet de notre pays.

Il nous semblerait pertinent, pour les prochaines éditions, d'intégrer une analyse du PIB - plus particulièrement par secteurs d'activité - aux côtés des indicateurs complémentaires ; les uns éclairant l'autre et inversement.

Parmi les indicateurs qui ont le plus attiré notre attention figure en premier lieu celui sur l'artificialisation des sols. Le grignotage des surfaces agricoles est une menace constante et progressive sur un secteur de production essentiel pour notre pays. Il était important que le CESE le souligne. La profession agricole a fait de ce sujet une priorité et recherche les solutions pour préserver ces terres qui sont un élément d'équilibre pour nos territoires, leur économie et la biodiversité.

Nous avons également accordé beaucoup d'intérêt à l'effort de recherche. Les chiffres présentés - qui illustrent une baisse des investissements dans la recherche - sont inquiétants car laissant présager une baisse des innovations et par conséquent une régression de notre productivité et de notre compétitivité. Dans les secteurs de l'agriculture et de l'agro-alimentaire, il faut savoir s'adapter à l'évolution des marchés, aux demandes des consommateurs, et aux exigences sociétales. Nos productions sont toujours plus innovantes et toujours plus respectueuses de l'environnement. De ce fait, nous vous rejoignons pleinement dans votre appel à une intensification de l'effort de recherche.

Vous me permettez de conclure sur l'état de l'agriculture en France. Si votre conclusion veut insister sur des signes d'amélioration, je tiens à dire ici que le secteur agricole ne se porte pas bien. Nous n'avons jamais connu autant de cessations d'activités et de baisse d'installation.

Les agriculteurs ne peuvent pas continuer à vendre leurs produits en dessous des coûts de production ; ils ne peuvent pas non plus supporter longtemps les critiques qui leurs sont adressées presque quotidiennement. Il faut agir en profondeur, sur du long terme, pour retrouver notre compétitivité, revoir les conditions des relations commerciales, repenser les politiques de régulation en Europe, retrouver de la loyauté sur les marchés européens, se battre pour la reconnaissance de la spécificité de notre agriculture dans la mondialisation, valoriser l'image de l'agriculture. Les chantiers sont nombreux mais essentiels pour que l'agriculture reste une ambition pour la France.

Le groupe de l'agriculture se prononcera en faveur de ce texte.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à Mme Teyssedre, au nom du groupe de l'artisanat.

Artisanat - Mme Teyssedre

Mme Teyssedre. Monsieur le Président, chers collègues, malgré quelques signes de reprise économique en 2015, nous sommes loin d'une trajectoire d'amélioration durable.

En effet, de nombreux signaux sont encore dans le rouge. C'est notamment le cas de la situation de l'emploi, où la France reste à la traîne par rapport aux pays d'Europe du Nord, en particulier sur l'insertion professionnelle des jeunes.

C'est également le cas de notre ambition en matière de recherche qui reste très en deçà des défis scientifiques et technologiques à relever.

C'est encore le cas du poids de la dette publique française, toujours supérieure à la moyenne européenne.

De plus, comme le souligne le projet d'avis, notre pays reste marqué par un déficit de confiance dans le présent et dans l'avenir ; ce qui handicape fortement les perspectives d'un retour de la croissance.

Les études et enquêtes confirment que ce pessimisme freine les investissements et l'embauche des entreprises, restreint la consommation des ménages et fragilise la cohésion sociale.

S'attaquer aux causes de ce manque de confiance devient impératif.

À cet égard, la question de l'emploi - première préoccupation des Français - doit devenir une réelle priorité et guider l'ensemble de l'action publique.

Il faut s'appuyer principalement sur les deux leviers que sont d'une part, la montée en qualification et d'autre part, la recherche d'une meilleure adéquation entre les formations et les besoins d'emplois de l'économie.

Ces leviers doivent être pleinement mobilisés : pour l'insertion des jeunes, pour le retour à l'emploi des chômeurs et pour l'employabilité des actifs en anticipant les transitions professionnelles.

La formation concerne aussi les travailleurs indépendants, appelés à compléter leurs compétences pour répondre notamment aux nouvelles attentes de la société en matière environnementale.

Cela exige des politiques publiques cohérentes.

Aussi, la qualification ne peut être élevée au rang de premier sésame vers l'emploi et en même temps être considérée comme accessoire pour l'exercice indépendant de certains métiers !

La cohérence de l'action publique est en effet primordiale pour restaurer la confiance des acteurs économiques, comme le sont aussi la stabilité et la lisibilité des dispositions légales et réglementaires.

Or, en ces domaines, l'objectif est loin d'être atteint.

On ne peut à la fois dénoncer le *dumping* fiscal et social au niveau européen et en même temps prendre des mesures qui favorisent les distorsions de concurrence entre les entreprises au niveau national ! Nous pensons notamment au régime de la micro-entreprise.

De même, on ne peut à la fois déclarer la lutte contre la complexité administrative et en même temps créer régulièrement de nouvelles formalités à la charge des entreprises !

Pour conclure, nous partageons l'appel lancé par le présent projet d'avis de prendre toute la mesure du manque de confiance des Français et par conséquent, d'agir en s'attaquant à nos défaillances, en consolidant nos atouts et surtout en investissant dans la préparation de l'avenir.

Le groupe de l'artisanat votera ce projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Deschamps, au nom du groupe des associations.

Associations - M. Deschamps

M. Deschamps. Chers collègues, l'avantage de passer en quinzième position dans cet exercice un peu formel est que, quoi que je dise, quelles que soient les bêtises que je vais dire, je vais voir sur vos visages le stigmate du plaisir de la fin du débat approcher, ce qui me rassure pour cette première intervention devant vous.

Monsieur le Président, je vous annonce que je vais dépasser le temps imparti de seize minutes pour prononcer les 402 pages de mon intervention...

Produire un *Rapport annuel sur l'état de la France* est un exercice périlleux, particulièrement en 2016 compte tenu du profond renouvellement que vient de connaître notre institution, mais aussi du délai imparti particulièrement court.

Pourtant, ce *Rapport annuel*, chers collègues, nous l'avons produit, il est là. Il est certes imparfait, incomplet peut-être même parfois, un tantinet brumeux, mais il est là. Surtout il est là avec ses analyses pertinentes, avec ses préconisations toujours exprimées avec la seule volonté d'indiquer ce qui nous semble devoir être la ligne d'horizon. Nous pouvons être heureux de la capacité de notre assemblée, monsieur le président, à capitaliser ses expériences, notamment dans le domaine du vote du *Rapport sur l'état de la France* - expériences quelquefois hasardeuses nous a-t-on dit quand nous sommes arrivés - mais toujours utiles surtout lorsque les enseignements permettent d'éviter d'en répéter les aspects les plus douloureux.

Chers collègues, on peut dire que nous avons « fait le boulot ». Surtout que nous l'avons fait collectivement, grâce à la contribution de chacune des sections de cette assemblée - qui doivent toutes être remerciées - le tout coordonné sous l'aimable autorité de Pierre-Antoine Gailly et de Bénédicte Donnelly.

Il nous faut maintenant tirer le bilan de la méthode nouvelle qui a été mise en place, qui à la fois est nouvelle comme son nom l'indique, mais en même temps est perfectible et le faire, monsieur le Président, très rapidement pour que nous puissions ne pas perdre trop de temps.

Au-delà de la forme, je m'arrête un instant sur le fond. Dette écologique et financière, délitement social, inégalités persistantes, pessimisme chronique, défiance vis-à-vis des décideurs... S'il nous semble que notre projet d'avis dépeint avec justesse l'image d'un pays tourmenté, en proie aux peurs et aux doutes, nous regrettons pourtant que la lecture ne laisse pas assez de place à la valorisation d'atouts solides dont la France dispose.

Prenons deux exemples. La solidarité : même s'ils indiquent une stabilisation, les indicateurs relatifs aux inégalités de revenus et à la pauvreté traduisent, bien sûr, toujours, un nombre de situations trop importantes et humainement inacceptables. Pour autant, la valeur même de la solidarité a-t-elle disparue ? Dans une excellente enquête parue dans un grand quotidien national, la réponse des Français est claire : les Français plébiscitent l'action collective, celle du voisin, celle du prochain, celle qui permet d'aller au bout de ses actes. Les mots sont forts, les Français réclament plus que du vivre ensemble, ils nous réclament du faire ensemble.

Ils réaffirment aussi leur attachement à ce qui, à leurs yeux, est un atout pour la France : notre système de protection sociale, véritable pilier de la redistribution qui permet à notre pays de se placer parmi les Nations les moins inégalitaires. Il nous semble que réaffirmer cela aurait enrichi notre projet d'avis.

Deuxième exemple, l'éducation. Notre projet d'avis traite du taux de sortie précoce des systèmes scolaires. Il rappelle fort justement qu'il reste alarmant. Il nous semble qu'il aurait gagné à valoriser l'énorme investissement citoyen produit par cette armée de l'ombre, l'ensemble des bénévoles qui permet tous les jours à des jeunes de découvrir la culture, le sport, les activités d'éducation populaire.

Cette action qui offre à de nombreux jeunes un environnement favorable à leur construction sociale et culturelle et qui, ainsi, leur permet d'acquérir l'esprit civique que nous recherchons tous. C'est cette action que nous aurions voulu aussi voir mise plus en avant et donc valorisée dans notre projet d'avis.

Chers collègues, vous l'avez compris, c'est parce que nous aimons le CESE que nous lui parlons franchement et cet acte de loyauté que nous posons démontre que nous croyons toujours en lui.

C'est pourquoi, monsieur le Président, bien qu'en ayant pas consommé les seize minutes supplémentaires, je vous annonce que notre groupe votera le projet d'avis, mais surtout le portera à l'extérieur car il serait inutile de le voter ici pour ne pas le faire connaître auprès de l'ensemble des Français.

Merci de votre attention.

(Applaudissements).

M. le Président. La parole est à Mme Blancard, au nom du groupe de la CFDT.

CFDT - Mme Blancard

Mme Blancard. Monsieur le président, Pierre-Antoine, Bénédicte, chère Hélène, chers collègues, les années précédentes, la CFDT avait contesté la forme que prenait, année après année, cette mission constitutionnelle durable dans la vie de notre institution et proposait d'autres alternatives. La piste désormais retenue est celle d'un *Rapport annuel sur l'état de la France* basé sur l'analyse de nouveaux indicateurs complémentaires au PIB, issus de la forte implication du CESE et avec un *focus* complémentaire définit chaque année.

La CFDT rappelle l'importance de s'appropriier tous les indicateurs - au sein des groupes comme au sein des sections - avec la possibilité d'étoffer l'exercice en prenant en compte d'autres indicateurs permettant ainsi l'analyse approfondie et la compréhension fine de la conjoncture de la France.

Ces contributions pourront alors éclairer le gouvernement - qui utilise ces mêmes indicateurs - et les assemblées législatives et par là même, alimenter le débat public.

Le temps a manqué dans l'élaboration du *Rapport annuel sur l'état de la France en 2016* et l'implication du bureau du CESE comme garant de la transversalité est à consolider. Les contributions des sections sur les indicateurs sont donc hétérogènes, mais le projet d'avis a pu faire ressortir des enjeux et donc des recommandations pour l'action publique à mener. Il en ressort une vision globale que la CFDT partage avec quelques préconisations fortes.

Replacer dans le contexte d'une France bousculée et en proie aux doutes, l'analyse des dix indicateurs couvrant les domaines économiques, sociaux, environnementaux, apporte des éléments chiffrés, factuels et pour beaucoup comparables avec d'autres pays européens.

La diversité des angles de mesure et d'appréciation donne de la France, des Français et des Françaises une image globale qui apparaît souvent meilleure que le pessimisme ambiant ne le laisse supposer, tout en pointant le chômage structurel et les inégalités. Notamment les inégalités entre les femmes et les hommes, entre les jeunes générations et les plus âgées qui méritaient d'être soulignés et pris en compte.

Il en est ainsi également des indicateurs concernant la cohésion sociale et la qualité de vie. En filigrane, ressort l'effet positif de notre système de protection sociale sur les indicateurs « inégalités de revenus » qui se réduisent en France depuis 2013, celui sur la « pauvreté en condition de vie » notablement inférieur en France à la moyenne européenne, et l'indicateur « satisfaction dans la vie ».

Le bilan témoigne toutefois d'importants décrochages - par exemple en matière de recherche - qui nécessitent la mise en place d'actions rapides et ciblées.

La CFDT partage ainsi les préconisations sur la nécessité de l'investissement des entreprises, la mise en place de mesures spécifiques pour les jeunes de 16 à 25 ans qui ne poursuivent pas d'études, pour les plus de 50 ans menacés par le chômage de longue durée ou pour les familles monoparentales, afin de construire ensemble une France solidaire, inclusive et qui va de l'avant.

La CFDT votera le projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à Mme Biarnaix-Roche, au nom du groupe de la CFE-CGC.

CFE-CGC - Mme Biarnaix-Roche

Mme Biarnaix-Roche. Monsieur le président, madame la présidente, mesdames et messieurs les rapporteurs, mes chers collègues, nos rapporteurs ne se sont jamais laissés découragés dans le temps imparti par ce nouvel *opus* du *Rapport annuel sur l'état de la France* à plusieurs mains. Cet exercice prévu par la loi organique relative au CESE aura été un gage d'échanges et d'apprentissage, notamment pour les nouveaux conseillers de cette mandature.

La France on l'aime, oui ; aimer la France c'est l'essence de tout citoyen. C'est notre modèle même de société qui est en jeu si nous n'y prenons pas garde. D'un côté l'Europe fustige les déficits des États, et notamment les déficits sociaux ; d'autre part la France met en place des mesures qui non seulement ne permettent pas de protéger les classes moyennes, les plus jeunes ou les plus anciens, mais qui par ailleurs ne permettent pas de réduire les inégalités sociales et de préparer leur avenir.

Les services publics se réduisent comme peau de chagrin, tandis que leur accès se dématérialise de plus en plus alors que le numérique n'est pas encore accessible à tous, sur tout le territoire et au même tarif.

Pour la CFE-CGC, les politiques publiques doivent s'inscrire dans la durée.

Pour autant, il faut savoir renoncer - après une évaluation chiffrée et précise - à une politique qui ne donne pas les effets escomptés. La politique doit avoir de plus nobles ambitions que celles de récupérer des fonds à l'occasion d'une élection ou encore de donner son nom à une loi qui désorganise le pays.

La quête du profit à tout prix, le mépris de l'intérêt collectif ou le chacun pour soi mettent en danger notre société, ce dont nos concitoyens par la manifestation de leurs doutes ou de leurs peurs ont bien conscience. À l'heure de la crise de confiance généralisée, c'est donc cette dernière qu'il faut s'efforcer de créer ou de restaurer. Pour notre confédération, cela passe par un niveau de vie suffisant pour vivre en France, des formations efficaces et des emplois pérennes. L'impression de satisfaction doit se manifester, comme cela peut être le cas aujourd'hui, au-delà de la simple acquisition du dernier smartphone.

La transparence liée aux aides - et à leurs modalités d'attribution - doit également retenir l'attention des pouvoirs publics, car tous les citoyens doivent savoir, comprendre, afin de participer à l'effort collectif et à la charge publique. L'évaluation des politiques publiques doit être réelle et régulière afin de tendre vers une société plus bienveillante, plus juste, où la confiance en l'éducation, en l'égalité des chances et en l'emploi serait un atout pour tous.

Être optimiste, c'est d'abord vivre intensément le présent sans nous encombrer sans cesse de l'idée que c'était mieux avant ou que le bonheur est pour plus tard.

La CFE-CGC votera le projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. Mes chers collègues, l'ensemble des groupes s'est exprimé.

M. Delage a demandé la parole.

M. Delage. Merci Monsieur le Président. En entrant dans cet hémicycle cet après-midi - et sans rapport avec l'état de la France je souhaite exprimer ma déception, en mon nom personnel, en tant que conseiller citoyen mais aussi en tant que policier - j'avais imaginé un instant que l'on pourrait faire une minute de silence par rapport au nouvel acte terroriste, revendiqué par l'état islamique, perpétré à l'encontre de citoyens, de policiers, de membres du ministère de l'intérieur. Ne pas avoir eu cette minute de silence a été une déception alors que l'Assemblée nationale, je crois, l'a faite. Mon espérance est que vous puissiez la faire maintenant et très rapidement. Merci Monsieur le Président.

(Applaudissements)

M. le Président. Cher collègue, je vous remercie pour cette intervention mais vous m'avez devancé ! Je vous propose que nous fassions de ce moment, un moment particulier à la fin de la séance.

S'il n'y a pas d'autre demande de prise de parole, je déclare close la discussion générale.

VOTE SUR L'ENSEMBLE DU PROJET D'AVIS

M. le Président. Mes chers collègues, aucun n'amendement n'ayant été déposé sur le projet d'avis présenté par Pierre-Antoine Gailly et Benedict Donnelly, je vous propose de procéder au vote sur ce texte.

Les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre de votants : 164
- Ont voté pour : 162
- Se sont abstenus : 2.

Le Conseil économique, social et environnemental a adopté.

(Applaudissements)

M. le Président. Félicitations aux rapporteurs. Je cède la parole à Hélène Fauvel, présidente de la section de l'économie et des finances.

Mme Fauvel. Merci Monsieur le président. Afin qu'il n'y ait aucune ambiguïté au regard de ma présence aujourd'hui dans l'hémicycle, je précise à tous les membres de cette assemblée que je suis en grève et, par la pensée, avec mes camarades qui sont à la manifestation. Mais comme je suis aussi présidente de la section de l'économie et des finances, j'ai estimé qu'il était de mon devoir d'être aux côtés des rapporteurs qui ont porté ce projet d'avis avec conviction, avec brio, qui ont beaucoup travaillé et dans des circonstances pas toujours faciles.

Il a fallu beaucoup de cohésion au sein de notre section, beaucoup de cohésion entre la présidente et les rapporteurs. Le fait que Pierre-Antoine Gailly soit l'un des deux vice-présidents de la section a facilité les choses. Mais, nous avons eu bien besoin de tout cela.

J'ai écouté attentivement les diverses interventions. Comme l'a dit Jean-Charles Deschamps, je crois, il faudra que, rapidement, nous ayons un échange - je pense aux présidents de section - avec l'appui et l'expertise des rapporteurs - qui se sont lancés pour la première fois dans cet exercice dans sa nouvelle forme - pour voir comment disposer l'année prochaine de plus de temps, comment avoir moins cette pression de la contrainte temporelle, mais aussi pour réfléchir à quelle section pourrait porter un *focus* et quel *focus* nous pourrions imaginer pour donner un peu plus d'épaisseur à ce *Rapport annuel*.

Cela ne veut pas dire que tel que présenté aujourd'hui il n'ait pas toutes les qualités, mais au départ, pour nos deux co-rapporteurs - que je tiens particulièrement à remercier, notamment Pierre-Antoine Gailly qui s'est lancé le premier mais aussi Bénédicte Donnelly qui ensuite lui a prêté main forte - se lancer dans ce premier exercice n'était pas évident. À l'arrivée, cela ne s'est pas trop mal passé.

Je remercie aussi toutes les Présidentes et Présidents des autres formations de travail qui ont bien voulu apporter leurs contributions à ce *Rapport annuel*. Si à travers de celui-ci nous pouvons arriver à mieux faire vivre la transversalité dans notre maison, je crois que nous aurons gagné notre pari. Merci.

(Applaudissements)

M. le Président. Je suis tout à fait d'accord avec vous, nous allons très vite regarder quelle suite nous pouvons donner à ce *Rapport annuel sur l'état de la France en 2016*. D'abord, peut-être, en ayant une séance de *debriefing* très rapidement avec les deux rapporteurs et le, la ou les rapporteurs pressentis pour la suite. Ensuite, en tenant une réunion des présidents de section sur ce sujet et sur le Programme national de réforme, dès le mois de septembre, afin d'être le plus opérationnel possible sur le sujet et définir les *focus* très rapidement.

Chers collègues, comme vous le savez, un colloque est organisé à la suite de cette assemblée plénière. J'espère qu'il vous sera possible de rester pour cette manifestation, les plus nombreux possible. C'est important que nous soyons très nombreux pour ce colloque, organisé en partenariat avec *Le Monde*, et que nous ayons le meilleur retentissement possible. Nous avons déjà des retombées - avant même la tenue de la conférence de presse - dans *Le Figaro*, *La Croix*, *L'opinion* et *Le Monde*. Le « service après-vente » est en partie fait et nous continuerons à le faire par la suite.

Mes chers collègues, je propose de respecter une minute de silence en l'honneur des victimes de cette nuit et nous aurons aussi une pensée émue pour les victimes d'Orlando.

(L'assemblée observe une minute de silence)

M. le Président. Merci. Je vous donne rendez-vous à 18 h 45 pour le colloque.

*

* *

La séance est levée à 16 heures 15.

Prochaine séance le mardi 12 juillet à 14 h 30.

ANNEXE

Annexe 1 - Diaporama illustrant les propos de Pierre-Antoine Gailly et Benedict Donnelly, rapporteurs











